

L'ALLEMAGNE, OTAGE DE SON PASSÉ COLONIAL DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN (?)

KOUASSI Jean Yves

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département d'Études Germaniques

jykuassi01@gmail.com

Résumé

La brève aventure coloniale et la méconnaissance de la politique coloniale allemande contribuent à faire oublier certains épisodes douloureux du colonialisme allemand en Afrique. Mais, la résurgence de certains crimes coloniaux – tel que le génocide des Herero et Nama dans le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie) entre 1904 et 1908 – alimentent les débats actuels sur le passé colonial de l'Allemagne en Afrique. Aujourd'hui, à l'instar de la France et de la Grande-Bretagne, l'Allemagne ne semble pas échapper à la « culpabilité liée à la colonisation » et reste otage de son passé colonial en Afrique.

Mots-clés: extermination, Herero et Nama, Sud-ouest africain, Allemagne, otage.

Zusammenfassung

Das kurze koloniale Abenteuer und die Unkenntnis der Kolonialpolitik Deutschlands haben dazu beigetragen, dass einige schmerzhaftes Episoden des deutschen Kolonialismus in Afrika vergessen wurden. Das Wiederaufleben bestimmter kolonialer Verbrechen – etwa der Völkermord an den Herero- und Nama in Südwestafrika (jetzt Namibia) zwischen 1904 und 1908 – befeuert die aktuellen Debatten über die koloniale Vergangenheit Deutschlands in Afrika. So heutzutage kann Deutschland - wie Frankreich und Großbritannien – keinen "Kolonialschuld" entgehen und bleibt weiterhin Geisel seiner kolonialen Vergangenheit in Afrika.

Schlüsselwörter: Ausrottung, Herero und Nama, Südwestafrika, Deutschland, Geisel.

Abstract

The brief colonial adventure and ignorance of Germany's colonial policy make people forget some painful eras of Germany's colonialism in Africa. But the resurgence of some colonial crimes - such as the genocide of the Herero and Nama in South West Africa (now Namibia) between 1904 and 1908 - is fueling the current debates on Germany's colonial past in Africa. Today Germany - like France and Great Britain – does not seem to escape from "guilt due to colonialism" and remains hostage of its colonial heritage in Africa.

Key words: Extermination, Herero and Nama, South West Africa, Germany, Hostage.

Introduction

Contrairement aux autres puissances impérialistes telles que la France et la Grande Bretagne, l'Allemagne, à cause de sa brève aventure coloniale en Afrique, n'est pas vue comme une puissance impérialiste qui jadis s'était aussi pleinement engagée dans la colonisation du continent noir. Arrivée tardivement dans la conquête de territoires en Afrique, l'Allemagne réussit tout de même à se bâtir un empire colonial sur le continent. Mais pour asseoir sa puissance et son autorité dans ses colonies, l'Allemagne s'est quelques fois livrée à des actes de barbarie sur les populations autochtones, comme ce fut par exemple le cas dans le Sud-Ouest africain allemand (territoire de l'actuelle Namibie) où environ 80% du peuple Herero et 50% du peuple Nama ont été exterminés par les troupes coloniales allemandes («Schutztruppen») entre 1904 et 1908. Si ces barbaries et crimes coloniaux ont secoué les opinions publiques allemande et internationale à l'époque, ils sont cependant tombés progressivement dans l'oubli. Mais, depuis 1985, avec le rapport Whitaker des Nations Unies¹, l'Allemagne semble être rattrapée par son passé colonial. L'extermination des Herero et Nama aiguise la curiosité et alimente de plus en plus des débats sur l'attitude de l'Allemagne actuelle face à ce crime colonial, qualifié de génocide. À cet égard, il peut se poser la question de savoir si l'Allemagne peut aujourd'hui aisément se soustraire de la culpabilité liée à la colonisation («Kolonialschuld») en Afrique? Avec la résurgence de ce pan historique peu glorieux, l'Allemagne ne reste-t-elle pas otage de son passé colonial en Afrique, en général et dans le Sud-Ouest africain particulier?

Pour répondre à ces questions, il importe dans un premier point de faire un bref rappel historique sur l'acquisition du Sud-Ouest africain par l'Allemagne; de retracer dans un deuxième point les massacres des Herero et Nama par les troupes coloniales allemandes et dans un troisième et dernier point d'analyser l'impact éventuel de ce passé colonial sur l'image de l'Allemagne et sur ses relations bilatérales actuelles avec la Namibie.

1. Le «Reich» allemand et l'acquisition du Sud-Ouest africain: De la diplomatie à la brutalité

Pendant longtemps, l'engouement et la volonté de posséder un empire colonial ont été considérés comme un principe que toute puissance impériale devait mettre en œuvre pour affirmer et démontrer son hégémonie. Durant la période de l'impérialisme, il était admis qu'«un grand pays a le devoir de répandre partout [...] sa langue, ses armes, son drapeau, son génie. Mais par souci de prestige s'ajoutent des préoccupations économiques» (M. Baumont, 1965, p. 59).

Pourtant, jusqu'à la fin des années 1870, l'Allemagne s'était gardée d'appliquer ce principe, contrairement à la France et l'Angleterre qui s'étaient longtemps déjà engagées dans la conquête de territoires à travers le monde. L'Allemagne était à la traîne en termes de possessions coloniales, car l'aventure coloniale n'était vraiment pas au centre des préoccupations d'Otto von Bismarck, premier chancelier du Deuxième Reich allemand. Il jugeait l'idée d'une aventure coloniale allemande trop coûteuse pour le jeune Empire allemand (Cf. K. J. Adja, 2009, p.16). Sa priorité était de consolider l'unité nationale allemande et de faire de la jeune nation une grande puissance européenne. Bismarck craignait de heurter de front les puissances occidentales telles que la France revancharde, suite à la défaite de cette dernière dans la guerre franco-prussienne de 1870².

¹ Le rapport Whitaker est le rapport confié en 1983 au rapporteur spécial Benjamin Charles George Whitaker par l'ONU pour faire progresser la prévention et la répression du crime de génocide. Ce rapport a été examiné à Genève lors de la séance du 29 août 1984 de l'ONU. Il est encore cité aujourd'hui dans les polémiques relatives au degré de reconnaissance ou de non reconnaissance par l'ONU du caractère génocidaire de certains massacres contemporains, principalement la destruction massive des Arméniens par l'Empire ottoman. Le Rapport de Whitaker des Nations Unies de 1985 révèle que l'extermination des Herero par les troupes allemandes, entre 1904 et 1907, peut être considérée comme un génocide.

² La guerre franco-prussienne de 1870-1871 inaugure un nouveau type de rapports entre la France de Napoléon III et la Prusse d'Otto von Bismarck. On peut la voir comme l'opposition classique de deux États et de leurs dirigeants, qui affirment chacun leur puissance et leurs ambitions sur le théâtre européen. Dans son projet d'unifier les Allemands autour de la Prusse et de son souverain, Bismarck avait besoin d'un ennemi. Il le trouva en France qui apparaît comme le principal obstacle à l'unité allemande. Bismarck va promouvoir le sentiment national allemand et prussophile. La France et les Français seront donc

C'est pourquoi, il affirmait fermement: «So lange ich Reichskanzler bin, treiben wir keine Kolonialpolitik. Wir haben eine Flotte, die nicht fahren kann und wir dürfen keine verwundbaren Punkte in fernen Erdteilen haben, die den Franzosen als Beute zufallen³» (J. Zimmerer, 2015, p. 32).

Mais au début des années 1880, sous la pression croissante des secteurs industriels et commerciaux à la recherche de nouveaux débouchés et l'instance de propagandistes, la vision d'une Allemagne impérialiste réfutée au départ par Bismarck devint finalement une préoccupation essentielle pour les autorités allemandes.

Ce n'est qu'après la Conférence de Berlin, organisée du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, que l'Allemagne obtint des territoires en Asie et en Afrique. En Afrique, des territoires tels que le Togo, le Cameroun, le Tanganyika (actuelle Tanzanie), le Burundi, le Ruanda et le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie) échurent à l'Allemagne. L'acquisition de ces territoires permit à l'Allemagne impériale de jouir du statut de puissance coloniale et de devenir un acteur majeur de la scène politique européenne et internationale. Cela a renforcé la confiance des Allemands en leur pays et les a confortés dans l'idée qu'ils avaient rattrapé leur retard sur les autres puissances. Cette conférence constitua l'entrée officielle de l'Allemagne dans l'aventure coloniale sur l'échiquier politique international, car bien avant, le Reich allemand s'était déjà engagé de manière officieuse dans la conquête de nouveaux territoires en Afrique, à l'exemple du Sud-Ouest africain.

En 1883, le commerçant brémois Franz Adolf Eduard Lüderitz envoya Henrich Vogelsang et un groupe d'explorateurs en mission de prospection en Afrique du Sud-Ouest. Pendant sa mission, Heinrich Vogelsang acheta, au nom d'Adolf Lüderitz, des terres, des mines et l'ensemble du littoral d'Angra Pequena⁴, à l'estuaire du fleuve Orange au chef Nama Joseph Frederiks II au prix de 600 Livres d'or et 260 fusils (Cf. J. L. Bellanger, 2016, p. 12). Cette transaction permit à Lüderitz d'avoir accès à «un territoire d'autant plus étendu que le traité définissait les dimensions de la zone cédée en milles géographiques (7,4 kilomètres), fort différents des milles anglais (1 853 m), seuls connus des chefs locaux» (J. L. Bellanger, 2016, p. 12). Le 12 mai 1883, le drapeau du Reich allemand fut planté sur «la Baie d'Angra Pequena en Afrique du Sud-Ouest [qui] sera le point de départ de la première colonie allemande acquise à l'initiative du commerçant brémois Adolf Lüderitz» (K. J. Adja, 2009, p. 15). Le 24 avril 1884, le chancelier impérial Otto von Bismarck plaça ce territoire sous la protection du Reich allemand. Cette initiative fut l'acte fondateur décisif dans l'acquisition d'un territoire qui devint officiellement, à de la Conférence de Berlin de 1884-1885, le Sud-Ouest africain allemand, sous l'appellation allemande Deutsch-Südwestafrika.

A la fin de 1885, il y avait très peu de fonctionnaires allemands (à peine trois) et des activités commerciales qui ne se faisaient pas au détriment de celles des populations autochtones. Cette cohabitation, pacifique au départ, va devenir progressivement conflictuelle avec l'arrivée progressive de fonctionnaires, de soldats et de colons allemands au début des années 1890. De 1893 à 1903, le nombre de citoyens allemands présents dans le Sud-Ouest africain passa d'environ 300 à près de 3.000, soit dix fois plus en l'espace d'une décennie. Cette population était composée d'environ 2000 militaires allemands (des soldats actifs et des réservistes) qui constituaient la troupe coloniale militaire allemande. Cette armée avait pour objectif principal de tuer dans l'œuf toute velléité d'insurrection des populations autochtones (Cf. J. L. Bellanger, 2016, p. 12).

accablés du titre d'«ennemi héréditaire», auquel on prêta une longue liste de méfaits. En effet, l'inimitié franco-allemande était nourrie des souvenirs de l'occupation napoléonienne, voire d'épisodes plus anciens, mais elle était restée latente, et inégalement répandue dans la trentaine d'États de la Confédération germanique. Cette politique triompha le 18 janvier 1871, à Versailles, dans la Galerie des glaces, lors de la proclamation de l'Empire par les souverains allemands.

³ Aussi longtemps que je serai chancelier impérial, nous ne mènerons aucune politique coloniale. Nous avons une flotte qui ne fonctionne pas et nous ne devons avoir, sur les continents lointains, aucun point vulnérable qui devienne une cible pour les Français. (Notre traduction)

⁴ La Baie d'Angra Pequena fut rebaptisée Lüderitzbucht en hommage à Adolf Lüderitz après sa mort par noyade dans le fleuve Orange, le 22 octobre 1886.

Progressivement, l'Allemagne va s'engager dans l'exploitation géographique, infrastructurelle et économique de sa colonie. Elle mit sur pied une administration coloniale. En 1894, avec la découverte de gisements diamantifères dans la région, l'administration coloniale allemande décida d'acheter ou d'acquérir de grandes parcelles de terres par tous les moyens. Pour ce faire, elle organisa le déplacement et le cantonnement des populations autochtones dans des réserves (Cf. B. Massart, 2016, p. 2-3). On assista alors à une politique d'occupation illégale, de spoliation ou de confiscation systématique des terres et terrains agricoles des Herero et Nama au profit des colons et agriculteurs allemands. En outre, l'administration coloniale allemande imposa aux populations autochtones le paiement d'impôts élevés.

A cela, s'ajoutèrent d'autres dérives telles que, les vols de cheptels, les viols collectifs de jeunes filles, des brimades arbitraires, des corrections sanglantes à coups de sjambok⁵, des bastonnades à mort d'enfants. Cette attitude suscita l'antipathie des populations autochtones qui étaient farouchement opposées à la présence allemande sur leurs terres, car, pour elles, la survie quotidienne était devenue problématique. Se sentant véritablement réduites en esclavage et privées de tous droits, les populations autochtones décidèrent de riposter en menant une guérilla contre le colonisateur allemand en janvier 1904. La riposte leur permit de reconquérir des territoires qui leur avaient été spoliés. Face à ce revirement de situation, l'Allemagne engagea une action militaire plus ferme contre les populations autochtones qui a conduit à l'extermination systématique des peuples Herero et Nama. Cet évènement colonial peu glorieux demeure un fait important qu'il faut aborder, pour mieux cerner la politique coloniale allemande dans le Sud-Ouest africain.

2. L'extermination des Hereros et des Namas : le «péché colonial» de l'Allemagne en Afrique (?)

Face aux règles imposées par l'administration coloniale allemande, aux dérives et mauvais agissements des colons allemands, les populations autochtones vont se soulever. Des rébellions, des insurrections et des guérillas éclatent dans certaines colonies allemandes en Afrique. On peut citer entre autres l'insurrection Maji-Maji⁶ au Tanganyika en Afrique Orientale allemande (actuelle Tanzanie), entre 1905 et 1906. Cette insurrection s'est soldée par la mort de plus de 26.000 indigènes suite à la riposte brutale des troupes coloniales allemandes. A l'instar de cette colonie allemande, le Sud-Ouest africain allemand vécut des évènements semblables. La première rébellion fut engagée en 1893 par les Nama qui, quatre années durant, menèrent une véritable guérilla contre les troupes coloniales allemandes, avant de se résigner et d'être soumis à une domination allemande. La défaite des Nama motiva les colons allemands à spolier aux tribus locales des biens et des terres.

En janvier 1904, les Herero, sous l'impulsion de leur chef Samuel Maharero, mènent à leur tour une révolte contre les Allemands. En dépit du fait qu'il était le fils d'un chef Herero, Samuel Maharero avait reçu une éducation allemande dans une école missionnaire luthérienne. A la mort de son père, en 1890, il prit le commandement des tribus Herero et entreprit au début une politique de collaboration avec les colons allemands, en leur cédant des terres en contrepartie de produits européens.

Surpris et submergés par la révolte des Herero, les soldats allemands perdent du terrain et tout le centre du pays. En trois jours, près de 123 colons allemands sont massacrés. Lors de ce soulèvement, «le volume de forces allemandes disponibles [...] n'était que de [...] 34 officiers, 785 sous-officiers et soldats, soit 819 soldats allemands face à 32.000 Hereros, dont 15.000 guerriers» (J. C. Laparra, 2009, p.123).

⁵ C'est une chicotte (un fouet) à lanières nouées, traditionnellement en peau d'hippopotame ou de rhinocéros séchée, utilisée au Congo, en Amérique du Sud et dans les colonies africaines portugaises.

⁶ L'appellation de cette insurrection tient à une promesse faite par les féticheurs aux rebelles ; selon laquelle les rebelles seront invulnérables face aux balles des Blancs. Les balles se transformeront en eau si préalablement les rebelles buvaient une eau magique (Maji-Maji). Abreuvés de cette eau magique, les rebelles se montraient plus engagés face aux troupes coloniales. Face à cette situation, le gouverneur de l'Afrique-Orientale allemande utilisa des renforts recrutés en Somalie et en Nouvelle-Guinée ainsi que des irréguliers encadrés par des Askaris et des sous-officiers allemands. Ces troupes se livrèrent à toutes sortes d'exactions qui entraîneront la mort de plus de 26.000 personnes. Mais certains historiens estiment à 120.000 le nombre de morts.

Une grande partie de la troupe militaire coloniale se trouvait dans le sud de la colonie pour réprimer une autre insurrection locale, celle des Nama.

En juin 1904, après cinq mois de luttes acharnées et face à la montée des troubles dans la colonie, l'Empereur allemand Guillaume II décida de réagir fermement contre l'insurrection des Herero. L'idée de perdre la face devant une nation noire, pis, devant des populations autochtones était inacceptable, car il était persuadé et convaincu de la suprématie de la race blanche et surtout de celle du peuple allemand sur ces peuples. Pour l'Empereur Guillaume II, l'Allemagne est faite pour dominer le monde. Attaché à sa politique de séparation des races et à son idéologie de démontrer aux yeux du monde la puissance politique et militaire, il n'hésitait pas à employer des méthodes d'intimidation ou la force pour atteindre ses objectifs⁷.

L'ordre colonial qu'il ambitionnait d'instaurer dans la plupart des colonies allemandes en Afrique se fondait sur une séparation nette des individus en deux groupes, à savoir colonisateurs et colonisés. Pour contenir et neutraliser la révolte des Herero, il envoya le général Lothar von Trotha⁸ en mission dans le Sud-Ouest africain allemand. A la tête de l'une des armées les plus puissantes du monde qui était composée d'environ 15 000 soldats en provenance d'Allemagne, Lothar von Trotha reçut les pleins pouvoirs de l'Empereur Guillaume II pour réagir, y compris par la force. Il est accompagné dans cette mission par Franz Von Epp⁹. Le 11 août 1904, les troupes du général von Trotha lancent l'offensive contre les combattants Herero dans la plaine du Waterberg, une zone où les Herero se croyaient à l'abri avec femmes, enfants et troupeaux. Ne pouvant rivaliser avec la puissance de l'artillerie allemande ; ayant pressenti la défaite, un grand nombre de Herero s'enfuit vers le désert du Kalahari à l'Est de la colonie. Le 4 octobre 1904, Trotha rédige un ordre d'extermination en direction des Herero («Vernichtungsbefehl») en ces termes :

Ich, der große General der Deutschen Soldaten sende diesen Brief an das Volk der Herero. Das Volk der Herero muss jedoch das Land verlassen. Wenn dies nicht tut, so werde ich mit dem Groot Rohr dazu zwingen. Innerhalb der Deutschen Grenzen wird jeder Herero mit und ohne Gewehr, mit oder ohne Vieh erschossen, ich nehme keine Weiber oder Kinder mehr auf, treibe sie zu ihrem Volk zurück, oder lasse auf sie schießen. Das sind meine Worte an das Volk der Herero. Der große General des mächtigen Deutschen Kaisers. Von Trotha¹⁰.

De 1904 à 1905, 70% de la population Herero fut systématiquement exterminée par les troupes allemandes. Face à cette situation, des voix s'élevèrent pour dénoncer avec véhémence ces crimes coloniaux.

Les réactions hostiles à la politique coloniale agressive de l'Empereur Guillaume II fusèrent de toute part ; d'abord à l'intérieur du Reich avec les missions chrétiennes et les églises luthériennes, ainsi que

⁷ Cf. G. BRUN, «1900:l'Europe domine le monde», in :http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/1GM_combats/europe_monde.php?parent=61 (21.01.2017).

⁸ Adrian Dietrich Lothar von Trotha (1848-1920), officier militaire allemand exerça 55 ans de services militaires pour le compte de l'Allemagne, de 1865 à 1920. Sa carrière au sein de l'armée fut marquée par une participation active et remarquée dans les guerres austro-prussienne en 1866 et franco-allemande de 1870. De 1896 à 1898, il se montra très actif dans la lutte contre les Hehe. De 1900 à 1901, sous les ordres du général von Waldersee, il dirigea le corps expéditionnaire allemand en Chine pour contrer la révolte des Boxers. Nommé Commandant des forces coloniales dans l'Afrique-Orientale allemande en 1894, puis dans le Sud-Ouest africain en 1904, il organisa la répression qui aboutit à l'extermination des Herero. Rappelé en Allemagne le 19 novembre 1905, il est nommé par le «Kaiser» Guillaume II général de corps d'armée en 1910.

⁹ Franz Xavier Epp (1868-1947), soldat professionnel allemand, participa à de nombreuses répressions militaires au compte de l'Allemagne dont celles des Boxers en Chine en 1900 et des Herero et Nama en 1904. Elevé au grade de capitaine, il prit le nom de Franz Ritter von Epp en 1916. De 1933 à 1945, devenu homme politique du régime nazi et mentor d'Adolf Hitler, il dirigea le Service politique colonial du NSDAP (kolonialpolitisches Amt-KPA) et la politique coloniale du 3^{ème} Reich.

¹⁰ Moi, le grand général des troupes allemandes, j'adresse cette lettre au peuple Herero. Tous les Hereros doivent quitter le pays. S'ils refusent, je les y forcerai avec mes grands canons. Tout Herero aperçu à l'intérieur des frontières allemandes avec ou sans fusil, avec ou sans bétail, sera fusillé, sans exception pour les femmes ou les enfants. Ils doivent partir ou mourir. Telles sont mes paroles adressées au peuple Herero. Le grand général du Kaiser tout-puissant. Von Trotha. (Notre traduction) «Der Hererokrieg», in:<http://www.der-elefant-bremen.de/pdf/Hererokrieg.pdf> (16.06.2018).

l'opposition libérale et sociale-démocrate. A l'international, c'est la presse internationale qui relatait les faits dans cette colonie allemande (Cf. J. Kotek, 2008, p. 184).

La dégradation de l'image de l'Allemagne sur le plan international, la crainte d'une autre guérilla dans la colonie, l'absence de main-d'œuvre pour travailler dans les champs et la pression de l'opposition obligèrent les autorités allemandes à retirer l'ordre d'extermination, le 11 décembre 1904¹¹. Pour Bernhard von Bülow, chancelier impérial à cette époque, il fallait donner un abri temporaire aux survivants Herero. Mais cette volonté apparemment salutaire cachait un projet plus sombre, notamment la création des camps de concentration («Konzentrationslagern») pour parquer les populations autochtones (Cf. B. Massart, 2016, p. 3).

Sous-alimentés, femmes violées, vieillards, femmes et enfants battus sauvagement et entassés dans ces camps de concentration, les survivants furent tous contraints aux travaux forcés et obligés de construire des voies de chemin de fer jusqu'à la mort parfois. En avril 1905, c'est au tour des Nama – qui avaient mené une guérilla contre les Allemands entre 1905 et 1906 – de subir les mêmes atrocités. Certains survivants et cadavres étaient utilisés comme cobayes humains. Des crânes et des têtes de Herero et Nama étaient conservés «dans des bocaux [...] et envoyés en Allemagne à des fins scientifiques, [afin de] démontrer la supériorité de la race blanche sur la race noire par la mesure des crânes» (B. Massart, 2016, p. 3).

En janvier 1908, sous la pression de l'opposition parlementaire, les autorités allemandes décident de fermer les camps de concentration. Cette décision ne signifiait pas cependant la fin des sévices, des maltraitances et des humiliations dont les populations autochtones étaient victimes. L'administration coloniale allemande avait édicté de nouvelles règles auxquelles devaient se soumettre les Herero et les Nama : Il leur était interdit aux Herero et Nama de posséder des terres et du bétail et ils devaient habiter dans des petits regroupements ne dépassant pas dix familles. Chaque Herero et Nama portait au cou un disque de métal où figurait un numéro de matricule («Passmarke») qui devait être présenté aux forces de police coloniale, mais également à tout citoyen allemand de la colonie (Cf. J. L. Bellanger, 2016, p. 13). En somme, la colonisation du Sud-Ouest africain a débouché sur l'extermination sans appel des populations autochtones. Les assauts violents des troupes allemandes et les maltraitances des colons allemands à l'égard des Herero et des Nama ont eu un impact démographique considérable sur ces populations.

La confiscation et l'occupation des colonies allemandes par les Alliés, suite aux conclusions du second traité de Versailles de 1919 marquant la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918), ont contribué progressivement à faire oublier cet épisode douloureux du colonialisme allemand en Afrique. Mais depuis quelques années, la résurgence de ce passé colonial suscite des débats sur la position et l'attitude restrictive de l'Allemagne à reconnaître et à assumer pleinement aujourd'hui sa culpabilité vis-à-vis de ces massacres qualifiés de premier génocide du XXème siècle.

3. L'Allemagne d'aujourd'hui, prisonnière de sa politique coloniale dans le Sud-Ouest africain (?)

En 1993, après la tourmente de la lutte de libération de la Namibie, des associations de Herero et Nama ont été créées pour célébrer, pour la première fois, une journée de commémoration des victimes des massacres perpétrés par l'Allemagne dans le Sud-ouest africain entre 1904 et 1908. Ces associations exprimaient ainsi leur volonté de "remettre le passé à sa place" en invitant l'Allemagne à reconnaître sa culpabilité pour ce massacre massif des Herero et Nama, qualifié de génocide. Elles souhaitaient engager avec le gouvernement allemand des discussions sur le passé colonial dans le Sud-Ouest africain. Elles réclamaient également des excuses officielles et des réparations financières du gouvernement fédéral allemand (Cf. U. Delius, 2003, p. 2).

¹¹ Chéfiare, Muriel / Brun, Christian (2017) : « Le premier génocide du XXème siècle : L'extermination des Hereros et des Namas (1904-1908) », in: <http://www.leblogdethiquemilitaire.wordpress.com> (27.07.2017).

Mais face à cela, l'Allemagne a adopté un silence quasi-total sur la question. L'extermination systématique des peuples Herero et Nama ne semblait pas être une préoccupation essentielle pour les dirigeants allemands. D'ailleurs, ces crimes coloniaux n'étaient mentionnés dans aucun discours de responsables politiques allemands. En 1995, lors de sa visite en Namibie, le chancelier fédéral allemand Helmut Kohl a évité de prendre part à une réunion avec la communauté des Herero et un groupe de Nama. En 1998, au cours de sa visite officielle en Namibie, le président allemand Roman Herzog a présenté le massacre massif des Herero et Nama comme l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire des deux États et s'est bien gardé cependant d'utiliser le mot génocide pour décrire ce massacre (Cf. U. Delius, 2003, p. 2). L'extermination des Herero et Nama ne comportait probablement pas la même charge émotionnelle chez les autorités allemandes que celle ressentie par les descendants des Herero et Nama.

C'est d'ailleurs ce que traduisaient les propos de Joschka Fischer, ministre des Affaires étrangères allemand qui, en octobre 2003 à Windhoek déclarait ceci:«Wir sind uns unserer geschichtlichen Verantwortung in jeder Hinsicht bewusst, sind aber auch keine Geiseln der Geschichte¹²» (J. Zimmerer, 2004, p. 83). De cette affirmation, il faut retenir l'idée que les gouvernements qui se sont succédé à la tête de l'Allemagne ont élaboré la rhétorique de la responsabilité historique envers la Namibie en raison de son passé colonial dans le Sud-Ouest africain en restant cependant unanimes sur la réserve à observer à l'égard d'une éventuelle reconnaissance d'un génocide namibien. Pendant des années, cette rhétorique a ponctué tous les messages adressés à la Communauté Herero et toutes les prises de position allemandes concernant le génocide namibien.

En 2001 et 2002, les communautés Herero et Nama décidaient d'intenter des procès contre la République fédérale d'Allemagne en tant qu'héritière légitime du Deuxième Reich allemand devant la Cour suprême du District de Washington DC aux États-Unis. Ces recours visaient également Deutsche Bank, la compagnie maritime Deutsche Afrika-Linie/Safmarine (en tant que successeur légal de la ligne Woermann) et la société Terex (en tant que successeur légal du constructeur de chemins de fer Orenstein & Koppel), avec des demandes de dédommagement de quatre millions de dollars américains, pour avoir aidé le Reich allemand à éliminer les Herero, puis de les avoir réduits en esclavage (Cf. U. Delius, 2003, p. 1). Mais ces procès se sont soldés par des échecs au grand désarroi des communautés Herero et Nama. Pourtant, ce génocide frappe par sa ressemblance à la Shoah perpétrée par le régime nazi pendant la seconde Guerre mondiale et qui a été reconnue comme un crime dont l'Allemagne a accepté d'endosser la responsabilité et d'indemniser les victimes.

Pour Kuaima Riruako, l'un des chefs traditionnels herero, si les autorités allemandes ont reconnu le génocide des juifs, il était clair qu'elles devaient également s'expliquer sur le génocide des Herero, car «Il ne faisait aucun doute que les Herero étaient égaux aux Juifs et qu'ayant payé pour le sang juif versé, les Allemands devaient aussi compenser les Herero» (J. C. Laparra, 2009, p. 123).

Les premiers aveux de culpabilité et tentatives de réparations financières arrivent bien tardivement, soit un siècle après la bataille de Waterberg de 1904. En effet, le 14 janvier 2004 à Okakarara, lors de la commémoration du centenaire du génocide des Herero, Heidemarie Wiczorek-Zeul, ministre allemande de la Coopération économique et du développement proposait au nom de l'Allemagne une indemnisation de 20 millions d'euros, prioritairement aux descendants des victimes en échange de leur pardon (Cf. J. Wendt, 2001, p. 73). En outre, elle avait présenté des excuses officielles de l'Allemagne en déclarant ce qui suit:

Vor hundert Jahren wurden die Unterdrücker – verblendet von kolonialem Wahn – in deutschem Namen zu Sendboten von Gewalt, Diskriminierung, Rassismus und Vernichtung. Die damaligen Gräueltaten waren das, was heute als Völkermord bezeichnet würde für den ein General von Trotha heutzutage vor Gericht gebracht und verurteilt würde. Wir Deutschen bekennen uns zu

¹² Nous sommes pleinement conscients de notre responsabilité historique, mais nous ne sommes pas otages de l'histoire. (Notre traduction)

unserer historisch-politischen, moralisch-ethischen Verantwortung und zu der Schuld, die Deutsche damals auf sich geladen haben. Ich bitte Sie im Sinne des gemeinsamen "Vater unser" um Vergebung unserer Schuld¹³.

A l'analyse, le discours de la ministre allemande, bien qu'il marque un pas décisif dans le processus de reconnaissance du génocide, reste toutefois problématique, dans la mesure où ces excuses se faisaient dans l'esprit d'un «Notre Père» collectif. S'appuyant sur le verset biblique– Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés– cela implique une responsabilité partagée de part et d'autre, notamment celle des Allemands et des Herero. De plus, l'offre d'indemnisation, bien que substantielle, était minime par rapport aux gains issus des spoliations des biens des Herero par le Reich allemand et des ressources générées par le travail forcé. Pour les descendants des victimes, cette offre était insultante et immorale, car l'Allemagne essayait d'acheter à vil prix leur pardon et leur silence au sujet du génocide (Cf. J. Wendt, 2001, p. 73-74). Et cela, contrairement aux attentes des communautés qui avaient estimé que cette commémoration était l'occasion réelle de faire le point sur le contexte du génocide, de soulever la question des excuses et de la réparation financière.

Le 8 juillet 2015, onze ans après les premières excuses officielles de l'Allemagne, les propos de Norbert Lammert, président du Bundestag de l'époque, a beaucoup plus retenu l'attention de l'opinion nationale et internationale. Dans une interview accordée au magazine allemand DIE ZEIT, il utilise ouvertement le terme génocide pour décrire le massacre de Waterberg, lorsqu'il déclare ceci:

Wer vom Genozid an den Armeniern 1915 im Osmanischen Reich spreche, der müsse auch die Verbrechen des deutschen Militärs im Jahrzehnt davor beim Namen nennen. An den heutigen Maßstäben des Völkerrechts gemessen war die Niederschlagung des Herero-Aufstands ein Völkermord. Der Krieg der Deutschen sei ein "Rassekrieg" gewesen. [...] Nicht nur den Kampfhandlungen, sondern auch Krankheiten und dem gezielten Morden durch Verdursten- und Verhungernlassen fielen Zehntausende Herero und Nama zum Opfer, andere starben in Konzentrationslagern oder bei der Zwangsarbeit¹⁴.

Par ce discours, il invitait les autorités allemandes à une lecture critique qui conduirait à reconnaître les erreurs du passé et également, à en tirer les conséquences en réparant les injustices commises par le Reich allemand. Quelques jours plus tard, le gouvernement fédéral allemand reconnaissait officiellement le massacre des Herero et des Nama comme un génocide. Pour la Namibie, dès lors que l'Allemagne acceptait de briser le long silence et de reconnaître officiellement le génocide, alors de nouvelles et réelles perspectives de relations bilatérales se créaient pour les deux États. Cela devait aussi permettre d'ouvrir officiellement le débat sur les réparations et susciter une discussion directe entre l'Allemagne, la Namibie et les communautés Herero et Nama. Mais pour les autorités allemandes, la reconnaissance d'un génocide n'entraîne pas de facto une indemnisation financière de la part du gouvernement fédéral allemand. Cette position amène à s'interroger sur l'attitude ambivalente des autorités allemandes: Pourquoi les autorités allemandes avaient-elles tant de difficultés à reconnaître le génocide des Herero

¹³ Il y a cent ans, les oppresseurs– aveuglés par l'illusion coloniale– devenaient les messagers de la violence, de la discrimination, du racisme et de l'anéantissement. Les atrocités commises à l'époque sont ce que nous appellerions aujourd'hui un génocide pour lequel un général Von Trotha serait à présent traduit en justice et condamné. Nous les Allemands nous reconnaissons notre responsabilité éthique et notre culpabilité. Je vous demande pardon pour notre culpabilité dans l'esprit d'un "Notre Père" collectif. (Notre traduction)

Wieczorek-Zeul, Heidemarie, «Genozid an Herero und Nama-Völkermord verjährt nicht!», in :<https://www.spiegel.de/politik/deutschland/voelkermord-an-herero-und-nama-volkermord-verjaehrt-nicht-kommentar-a-1225550.html> (22.05.2019).

¹⁴ Quiconque parle du génocide des Arméniens dans l'empire ottoman en 1915 doit également mentionner les crimes de l'armée allemande de la décennie précédente. Selon les normes actuelles du Droit international, la répression du soulèvement des Herero était un génocide. La guerre des Allemands était une "guerre raciale". [...] Non seulement les combats, mais aussi les maladies et l'assassinat ciblé causé par la soif et la famine ont occasionné des dizaines de milliers de victimes de Herero et de Nama, d'autres sont morts dans des camps de concentration ou lors des travaux forcés. (Notre traduction)

Lammert, Norbert, «Bundestagspräsident Lammert nennt Massaker an Herero Völkermord», in: <https://www.zeit.de/politik/deutschland/2015-07/herero-nama-voelkermord-deutschland-norbert-lammert-joachim-gauck-kolonialzeit> (24.05.2019).

et des Nama en tant que tel, et à envisager éventuellement une indemnisation substantielle pour les descendants des victimes de ce génocide?

Les principaux arguments avancés pour ne pas utiliser le terme génocide pour décrire le massacre des Herero et des Nama et le refus de payer des réparations financières substantielles se fondent sur un certain nombre de conceptions: D'abord, on note qu'en raison du discours historique officiel des autorités allemandes, l'Allemagne n'a pas d'héritage colonial en Afrique, car elle fut très tôt dépossédée de toutes ses colonies en Afrique au profit d'autres puissances impérialistes. Le colonialisme est donc considéré comme l'affaire des autres, ensuite l'implication allemande dans la colonisation est grandement minimisée. La trentaine d'années de colonialisme allemand en Afrique (1884-1914) n'est pas considérée comme une vraie colonisation en raison de sa brièveté. C'est pour cette raison que les Allemands affirment que «les crimes coloniaux allemands par lequel s'est ouvert, surtout [...] en Afrique du Sud-ouest et de l'Est, le siècle du génocide, sont autant de pages blanches» (J. Wendt, 2001, p. 57). Ainsi, comparativement à la France et à la Grande Bretagne, l'Allemagne se considère-t-elle comme étant exempte de tout devoir de mémoire relativement au colonialisme en Afrique.

Aussi, s'appuyant sur le fait que le terme juridique de génocide n'a été admis en Droit International qu'en 1948, les autorités allemandes soutiennent que ce terme génocide ne pouvait être utilisé pour des faits antérieurs¹⁵. Dans le cas du Sud-Ouest africain, le génocide ne peut donc être invoqué rétroactivement. Cependant, bien que cela soit vrai, il se pose la question de savoir pourquoi le Parlement allemand a reconnu le génocide de l'Empire ottoman sur les Arméniens, puisque ce crime a eu lieu avant la Convention des Nations-Unies de 1948. Il en est de même pour l'Holocauste perpétré par le régime nazi. Sur ce fait, on note qu'en s'engageant sur la voie d'une reconnaissance des génocides et des réparations, l'Allemagne craint certainement qu'un parallèle soit établi entre le génocide namibien et l'holocauste qui demeure une épineuse question très complexe à aborder par les Allemands (Cf. R. Kössler, 2005, p. 315). Or, le génocide namibien, plus de deux décennies avant la Deuxième Guerre mondiale, montre des ressemblances troublantes avec l'holocauste, notamment avec l'extermination planifiée et systématisée des Herero, le travail forcé et surtout la présence de camps de concentration (Cf. R. Gerwarth / S. Malinowski, 2008, p. 144). Pour les autorités allemandes, ouvrir le dossier du génocide des Herero reviendrait également à rouvrir celui des origines profondes du génocide juif.

Eu égard au parallèle qui peut être établi entre les deux événements tragiques et le poids moral qu'exerce déjà le génocide juif sur l'opinion publique allemande, les autorités allemandes refusent, avec le génocide namibien, la responsabilité de leur pays dans une autre perspective historique de longue durée. Les autorités allemandes craignent aussi qu'en indemnisant les descendants des victimes du génocide des Herero et Nama, d'autres pays tels que la Pologne et la Grèce, réclament à leur tour des réparations pour les crimes commis par le régime nazi pendant la Seconde Guerre mondiale (Cf. T. Walther, 2016, p. 12).

Face à cette situation, les autorités allemandes choisissent de laisser de côté les questions embarrassantes et jugées marginales au regard du renforcement des relations entre l'Allemagne et la Namibie. Ce choix peut laisser sous-entendre que l'Allemagne souhaite corriger, mais non pas réparer pour autant, ce passé en améliorant l'état des relations bilatérales entre elle et la Namibie à travers le renforcement de l'aide au développement. L'Allemagne utilise le renforcement des relations bilatérales entre elle et la Namibie pour se soustraire de l'obligation de reconnaître ses torts dans son ancienne colonie en voulant faire oublier par la même occasion l'image négative de ce passé colonial dans le Sud-Ouest africain. Parallèlement, l'aide au développement vise à renforcer les intérêts économiques de l'Allemagne en Namibie, à favoriser l'exportation des produits industriels allemands et à faciliter l'investissement des entreprises allemandes dans le pays. En tant que principal bailleur de fonds en

¹⁵La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide des Nations-Unies a été adoptée le 8 décembre 1948 et est entrée en vigueur le 12 janvier 1951. Dans son Article II, la Convention décrit le génocide comme un crime commis dans l'intention de détruire, ou tout, ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Elle exclut les groupes politiques ou la notion de «génocide culturel». En février 2018, elle a été ratifiée par 149 États dans le monde.

matière de coopération au développement de la Namibie, l'Allemagne n'est pas prête à renoncer aux avantages stratégiques et économiques qu'elle détient dans son ancienne colonie, car la Namibie représente pour elle un intérêt diplomatique et économique. Cette aspiration pousse l'Allemagne à adopter une attitude politique centrée sur le temps présent et ne permet pas un retour sur le passé colonial tragique, dont elle ne veut pas rester otage. Les autorités allemandes veulent autant que possible fournir des ressources financières à la Namibie dans le sens d'un investissement futur mais pas à titre de réparation.

Les dirigeants allemands estiment qu'il est important de faire la part des choses entre certains aspects moraux de sa politique coloniale en Afrique et ceux plus opérants et réalistes imposés par sa nouvelle politique africaine de nos jours. Mais les communautés Herero et Nama ne partagent pas ce point de vue, car elles estiment que le passé devait être corrigé par des actes politiques, notamment la promotion d'un double dialogue sur les traumatismes du passé dans la société namibienne d'une part et avec les Allemands de l'autre.

La réticence du gouvernement allemand à reconnaître le génocide des Herero et des Nama est cependant renforcée par l'attitude du gouvernement namibien, qui reste pusillanime et impuissante face à la question. Cette situation s'explique par le fait qu'il existe un fort décalage entre les deux pays: Il y a d'un côté l'Allemagne, forte et puissante économiquement, et de l'autre côté la Namibie récemment indépendante qui veut sûrement éviter de se fâcher avec l'Allemagne, son principal bailleur de fonds en matière de coopération au développement. L'État namibien ne veut pas engager de bras de fer avec l'Allemagne, car il songe surtout à profiter de l'aide au développement de celle-ci pour construire plus rapidement son propre avenir politique et économique (Cf. J.C. Lapara, 2009, p. 138).

Pour les autorités namibiennes, ce passé ne doit pas interférer avec les échanges économiques qui sont un baromètre de la qualité des relations avec l'Allemagne. La reconnaissance du contentieux colonial entre l'Allemagne et la Namibie ne doit pas être prioritaire par rapport au renforcement des relations bilatérales. Ainsi, le gouvernement namibien préfère-t-il tourner la page et faire l'impasse sur ce qui peut fâcher. C'est pourquoi en 2001, le gouvernement namibien n'a pas soutenu la plainte des communautés Herero et Nama contre l'Allemagne aux États-Unis (Cf. B. Massart, p. 5).

La décision de la non-indemnisation, bien que mal perçue par les peuples Herero et Nama, est cependant saluée par le gouvernement namibien, aujourd'hui composé majoritairement de personnalités issues de l'ethnie Ovambo (la population majoritaire en Namibie), alors que les négociations pour une indemnisation sont menées presque exclusivement avec le gouvernement namibien, ce qui est contraire à la volonté de nombreuses associations de victimes Herero et Nama. Pour le gouvernement namibien, l'Allemagne accorde déjà depuis des années une aide économique conséquente à la Namibie, aide qui peut être considérée comme une forme de réparation financière (Cf. B. Massart, 2016, p. 5).

A l'analyse, le gouvernement namibien et les autres groupes ethniques craignent qu'une indemnisation financière renforce les liens entre les Herero et les Nama et les rend trop puissants économiquement. C'est pourquoi, le génocide n'est pas perçu comme «une cause nationale, à cause de l'hostilité des autres tribus namibiennes, inquiètes des conséquences d'un enrichissement des Hereros» (J. Kotek, 2002, p. 4). Un tel revirement bouleverserait éventuellement les rapports de force entre les tribus en Namibie.

Ainsi, le génocide des Herero et Nama reste-t-il une question sensible, car force est de constater qu'aujourd'hui, qu'il n'y a ni débat, ni volonté de relecture de ce passé jugé conflictuel de part et d'autre.

Conclusion

Aujourd'hui, l'Allemagne initie des programmes de développement économique durable dans de nombreux pays africains. Elle se positionne depuis des années comme un acteur important dans le processus de stabilité sociopolitique et économique des États africains. Bien que ce soit le cas, l'étude du passé colonial allemand permet de relativiser le débat sur les rapports entretenus par l'Allemagne avec l'Afrique, et notamment avec ses anciennes colonies africaines. Nonobstant sa brève aventure coloniale et la nouvelle orientation que l'Allemagne opère dans ses relations bilatérales avec les pays africains, certains crimes coloniaux, tels que le génocide des Herero et Nama, ont laissé des stigmates aussi bien dans la mémoire collective des Namibiens que celle des Allemands. Le génocide des Herero et Nama constitue un chapitre infâme du colonialisme allemand en Afrique et montre que le passé colonial allemand en Afrique n'a pas été plus altruiste que celui des autres puissances coloniales. L'usage de la violence extrême, le déplacement forcé des populations autochtones, les expérimentations scientifiques sont autant d'éléments qui constituent la matrice du colonialisme allemand dans le Sud-Ouest africain. Bien que l'extermination des Herero et des Nama n'ait pas d'impacts négatifs directs sur les relations bilatérales actuelles entre l'Allemagne et la Namibie, au demeurant, elle reste une tache indélébile du colonialisme allemand en Afrique que nul ne peut ignorer. Loin d'avoir été relégué dans une position marginale, ce génocide demeure un fardeau colonial et une dette coloniale morale dont l'Allemagne ne peut aisément se défaire.

Références bibliographiques

ADJA Kouassi Jules, 2009, *Evangelisation et colonisation au Togo: conflits et compromissions*, Paris, L'Harmattan.

BAUMONT Maurice, 1965, *L'essor industriel et l'impérialisme colonial (1878-1904)*, 3ème Edition, revue et corrigée, Paris, PUF.

BELLANGER Jean-Luc, 2016, «Le génocide des Herero et Nama dans le Sud-ouest africain allemand», *Le Patriote résistant* N° 909, p.12-13.

BRUN Georges, «1900: l'Europe domine le monde», in :http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/1GM_combats/europe_monde.php?parent=61, (21.01.2017).

CHEFIARE Muriel et Christian Brun, «Le premier génocide du XXème siècle : L'extermination des Hereros et des Namas (1904-1908)», <http://www.leblogdethiquemilitaire.wordpress.com>, (27.07.2017).

DELIUS Ulrich, 2003, «Politisches Tabu: 100 Jahre Völkermord», *Program/bedrohte Völker*, Nr.221, p.1.

GERWARTH Robert et Stephan MALINOWSKI, 2008, «L'antichambre de l'holocauste? À propos du débat sur les violences coloniales et l'extermination nazie», Vingtième siècle, *Revue d'histoire*, vol. 3, N°99, p.143-159.

«Der Hererokrieg», <http://www.der-elefant-bremen.de/pdf/Hererokrieg.pdf>, (16.06.2018).

KÖSSLER Reinhart, 2005, «From Genocide to Holocaust? Structural parallels and discursive continuities», *Africa Spectrum*, vol 2, N°40, p. 309-317.

KOTEK Joël, 2008, «Le génocide des Herero, symptôme d'un Sonderweg allemand?», *Revue d'Histoire de la Shoah*, N°189, p.177-197.

KOTEK Joël, 2002, «Afrique: le génocide oublié», *L'Histoire*, Mensuel N°261.

LAPARRA Jean-Claude, 2009, «Le péché colonial allemand- Vu à travers une plaque commémorative de la cathédrale de Metz», *Mémoire de l'Académie nationale de Metz*, Metz, p.117-145.

MASSART Baudouin, 2016, «Namibie: vers une reconnaissance du génocide des Hereros et des Namas», *ASBL Mémoire d'Auschwitz*, Bruxelles, p.1-5.

LAMMERT Norbert, «Bundestagspräsident Lammert nennt Massaker an Herero Völkermord», <https://www.zeit.de/politik/deutschland/2015-07/herero-nama-voelkermord-deutschland-norbert-lammert-joachim-gauck-kolonialzeit>, (24.05.2019).

WALTHER Tina, 2016, *Völkermord verjährt nicht! -Die Debatte um die Anerkennung des Genozides an den Herero und Nama durch Deutschland*, Gesellschaft für bedrohte Völker (GfbV), Göttingen.

WENDT Johannes, 2001, «L'anamnèse du colonialisme allemand», *L'homme et la société*, N°175, p. 57-80.

WIECZOREL-ZEUL Heidemarie, «Genozid an Herero und Nama-Völkermord verjährt nicht!», <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/voelkermord-an-herero-und-nama-volkermord-verjaehrt-nicht-kommentar-a-1225550html>, (22.05.2019).

ZIMMERERER Jürgen, 2004, «Der Völkermord an den Herero und Nama», *der Überblick* N° 01, p.83.

ZIMMERERER Jürgen, 2015, «Bismarck und der Kolonialismus», *Aus Politik und Zeitgeschichte* Nr.13, bpb, Bonn, p.33-38.